

Conférence de presse conjointe de M. Jacques Chirac, Président de la République, et de Mme Angela Merkel, Chancelière de la République fédérale d'Allemagne, notamment sur les relations franco-allemandes, à Berlin le 14 mars 2006.

LA CHANCELIERE - Mesdames, Messieurs, je voudrais tout d'abord féliciter les signataires de ces deux accords. Je crois que la signature de ces deux accords, Monsieur le Président de la République, est à l'image de ce premier Conseil des Ministres franco-allemand associant le nouveau gouvernement allemand. C'est, au total, le sixième Conseil des Ministres franco-allemand et nous sommes très heureux de vous accueillir en compagnie des membres du gouvernement français. Lors de nos multiples entretiens, nous avons abordé des questions d'importance bilatérale, européenne et internationale et ceci dans un esprit d'amitié, de coopération, de confiance réciproque qui caractérise les relations franco-allemandes.

Ce que l'on peut dire, c'est qu'après un peu plus de cent jours du nouveau gouvernement allemand, un grand nombre de résultats très concrets ont été présentés. Cela concerne, bien sûr, les grands dossiers internationaux mais cela concerne aussi les initiatives communes entreprises dans d'autres domaines importants et dont nous avons parlé de façon détaillée dans cette réunion commune du Conseil des Ministres.

Je voudrais mettre en exergue une nouvelle initiative, que nous allons poursuivre au Conseil des Ministres franco-allemand, qui se tiendra en octobre à Paris : c'est le thème de l'intégration et de l'égalité des chances. Il y a eu plusieurs rapports d'origines diverses, à la demande des responsables de l'intégration de nos gouvernements, sur l'importance que revêt l'intégration des jeunes d'origine étrangère dans nos sociétés, sur son importance pour la stabilité de nos sociétés. Nous sommes convenus de conduire, en octobre, à Paris, un débat avec de jeunes Français et Allemands d'origine étrangère et le Président et moi-même voulons discuter avec les jeunes concernés par ces questions pour voir comment mieux maîtriser ces difficultés.

Nous avons parlé de la recherche et de l'innovation : c'est un thème qui détermine la capacité d'avenir de nos pays. Il s'est avéré, à cet égard, qu'il y a quantité de projets très concrets qui vous seront communiqués par écrit dans un dossier à l'issue de cette conférence de presse. Je voudrais souligner qu'il s'agit de projets concrets de coopération. Nous avons également eu des rapports de la part du monde de l'entreprise, de M. BEFFA et de M. CROMME, qui participent à un groupe de travail, lequel a développé un certain nombre de propositions. Et nous sommes convenus qu'il était très important que l'aide publique à la recherche et que les activités privées de recherche soient étroitement associées pour atteindre cet objectif de 3% du PIB au profit de la recherche et du développement.

Ce dossier, tout comme celui de l'égalité des chances, nous voulons le poursuivre lors de la prochaine Présidence allemande de l'Union européenne, au premier semestre 2007. Et à travers des initiatives franco-allemandes, nous voulons montrer que la coopération franco-allemande est le moteur de l'Union européenne.

Pour ce qui est de la coopération internationale, nous avons fait un tour d'horizon des différents foyers de conflit, nous en reparlerons pendant le déjeuner. Je voudrais dire que nous avons parlé

de l'intervention européenne au Congo et nous sommes en plein accord sur les conditions qui doivent s'appliquer sur une telle présence européenne au Congo. Naturellement, cela suppose l'accord du gouvernement congolais, un mandat du Conseil de sécurité des Nations unies. Mais, si une telle intervention a lieu, on se félicitera qu'un grand nombre de pays européens aient manifesté leur disposition à y prendre part et la France et l'Allemagne vont agir, main dans la main, pour prendre les différentes décisions. Il n'y a pas encore eu de décisions définitives qui ont été prises mais la date de la décision approche et, par conséquent, nous allons poursuivre des contacts étroits.

Au total, nous sommes très heureux de vous accueillir sous ce superbe soleil d'hiver. Nous sommes presque au printemps, c'est une météo un peu inhabituelle, le climat entre nous était beaucoup plus chaleureux que la température extérieure, et la coopération continuera d'être couronnée de succès. Soyez les bienvenus, vous et votre gouvernement, ici, à Berlin !

LE PRESIDENT - Mesdames et Messieurs, je voudrais d'abord remercier chaleureusement la Chancelière, Madame Angéla MERKEL, pour l'accueil chaleureux qu'elle nous a réservé ici, à Berlin, à l'occasion de ce sixième Conseil des Ministres franco-allemand, qui a lieu après près de quatre mois de travail intensif entre les différents membres de nos gouvernements. Ceci nous a permis, Mme MERKEL vient de le rappeler, de franchir une étape supplémentaire dans la coopération entre nos deux pays.

Nous avons d'abord évoqué ce qui sera à l'ordre du jour du prochain Conseil européen, qui est important et notamment, nous avons souligné notre accord pour lancer, à l'échelle européenne, une véritable politique de l'énergie, qui est importante pour nos deux pays, dans le cadre des exigences de la sécurité des approvisionnements, de la compétitivité, et du respect, bien entendu, de l'environnement.

Nous avons également souligné l'accord auquel nous sommes parvenus sans aucune difficulté, et je remercie tout particulièrement M. CROMME et M. BEFFA, en ce qui concerne l'impulsion à donner à notre politique de recherche et d'innovation et, en particulier, les efforts financiers que nous devons réaliser entre nos deux pays et sur le plan européen.

Nous avons également souligné notre accord pour approuver ce qu'a décidé le Parlement européen en ce qui concerne la directive services et pour souhaiter que la Commission s'inspire le plus près possible du texte voté par le Parlement européen.

Nous avons également souligné l'importance -et ceci c'était à l'initiative de la Chancelière- de travailler ensemble sur une meilleure intégration et égalité des chances, notamment pour les jeunes et, en particulier, les jeunes défavorisés ou issus de l'immigration. Nous sommes, l'année prochaine, en 2007, dans l'année européenne de l'égalité des chances, mais il y aura aussi l'impulsion de la Présidence européenne allemande, et nous préparons ces échéances avec beaucoup de détermination.

Enfin, nous avons souligné quelques uns des pas concrets, positifs qui marquent, une fois de plus, notre cohérence dans notre action commune. C'est vrai pour ce qui concerne l'apprentissage des langues : pour la première fois, nous avons réussi, depuis quelques temps, à inverser la tendance et faire en sorte que le nombre des jeunes Allemands qui apprennent le français et le nombre de jeunes Français qui apprennent l'allemand se soit sensiblement développé.

Dans le même esprit, nous avons souligné l'importance symbolique, culturelle, du premier livre d'histoire franco-allemand, qui sera dans les écoles à partir de la prochaine rentrée. Nous avons également beaucoup parlé, cela va de soi, de la coordination de notre action de lutte contre la grippe aviaire et ses effets. Nous avons aussi souligné les progrès récents dans la coopération de nos justices et de nos services de police. Enfin, nous nous sommes réjouis des accords qui viennent d'être signés et qui concernent le transport et la sécurité routière, des résultats positifs de notre coopération.

Sur les problèmes extérieurs, nous les évoquerons essentiellement tout à l'heure, à l'occasion du déjeuner de travail. Mais d'ores et déjà, nous sommes tombés tout à fait d'accord, comme l'a souligné la Chancelière, pour ce qui concerne la demande formulée par l'ONU s'agissant du

Congo et, d'autre part, la reprise de la mission de l'ONU au Kosovo.

Donc, non seulement une ambiance chaleureuse à tous égards, sous le soleil berlinois, mais surtout un pas de plus dans le cadre de la cohérence de l'action commune de l'Allemagne et de la France, qui est une action essentiellement européenne et pour la bonne entente de nos deux pays qui est sans réserve et, elle, sans nuage !

QUESTION - Monsieur le Président, d'ordinaire, lorsque vous êtes hors des frontières de l'Hexagone, vous ne parlez pas des choses typiquement françaises, mais aujourd'hui c'est un Conseil des Ministres franco-allemand, et on est un peu « en famille ». Alors, sur le CPE, en tant que garant de l'unité nationale, que pouvez-vous faire pour éviter que les choses ne s'enveniment ? Allez-vous promulguer la loi telle quelle ? Allez vous faire un geste ?

LE PRESIDENT - Chère Madame, vous avez, à juste titre, souligné qu'il n'est pas dans les usages, et notamment pas dans mes habitudes, d'évoquer des problèmes strictement intérieurs et politiques français, lorsque je suis à l'étranger et je ne dérogerai pas à cette règle.

Puisque vous me posez la question, je ne peux tout de même pas être tout à fait muet : je vous dirai simplement qu'il va de soi que je soutiens totalement et sans réserve l'action conduite par le Premier Ministre et par le gouvernement français, notamment en ce qui concerne ce problème si délicat, auquel tous les gouvernements européens sont confrontés, qui est celui de l'intégration des jeunes, de l'emploi des jeunes. Et, dans ces domaines, il est vrai que le Contrat Première Embauche est un élément important de cette politique.

QUESTION - Madame la Chancelière, sur les questions qui fâchent et les questions industrielles, notamment Suez-GDF, ou Siemens-Alstom l'an passé, le Président CHIRAC a-t-il réussi à vous convaincre que la France n'est pas un pays dirigiste et protectionniste ? Avez-vous trouvé des idées pour faire entendre le fait que des fusions transnationales et européennes peuvent être intéressantes pour l'Europe ?

LA CHANCELIERE - Nous n'avons pas abordé des activités économiques spécifiques, mais nous avons parlé des perspectives du marché unique européen, de quelles doivent être nos réponses à la mondialisation. Et à cet égard, le Président de la République m'a donné un chiffre qui m'a surprise : les investissements étrangers en France sont deux fois plus élevés que les investissements étrangers en Allemagne. J'ai pris acte de ce chiffre, c'est un constat intéressant. Nous sommes convenus que, bien sûr, nous avons besoin d'investissements étrangers, qu'il fallait utiliser les chances du marché intérieur européen. Nous constatons que nous sommes des pays forts, nous avons des pôles industriels forts et il y a, je crois, de multiples projets franco-allemands communs, qui nous permettent de conduire cette discussion de manière détendue et ciblée. Mais nous n'avons pas discuté de projets particuliers, cela, c'est la responsabilité des milieux économiques.

LE PRESIDENT - Je voudrais juste, à la suite de la question posée, confirmer ce que vient de dire Mme la Chancelière. J'ai entendu ici ou là, notamment, c'est vrai, dans la presse étrangère, accuser en quelque sorte la France d'être protectionniste. Je voudrais simplement souligner le caractère tout à fait absurde de cette affirmation. Ce que vient de dire la Chancelière est exact. Les chiffres, tout ce qui a de plus officiels, montrent qu'en France nous avons deux fois plus, à PNB égal, d'investissements étrangers qu'en Allemagne et trois fois plus qu'en Italie. C'est-à-dire simplement que la France est un des pays les plus libres, de ce point de vue, de toute l'Europe. Donc, il y a quelque chose d'un peu contradictoire à l'accuser de protectionnisme en dépit de cette réalité. Voilà, je voulais simplement souligner ce point.

QUESTION - Madame la Chancelière, une question sur le Congo. Vous avez dit qu'il était important d'avoir l'assentiment du gouvernement congolais pour cette intervention. Quand pensez-vous que le gouvernement congolais formulera une invitation qui réponde à ces conditions ?

LA CHANCELIERE - Là, je ne peux pas vous donner un jour précis. Monsieur Javier SOLANA va se rendre au Congo et j'attends de ce voyage une réponse qui sera significative pour nous, en ce qui concerne précisément la position du gouvernement congolais.

QUESTION - Madame la Chancelière, Monsieur le Président, une question concernant le rapprochement possible des bourses de Paris et d'Allemagne, il y a des pourparlers en cours. Le

rapprochement possible des bourses de Paris et d'Allemagne, il y a des pourparlers en cours. Je voulais savoir si cette mesure trouverait les soutiens des gouvernements ?

LA CHANCELIERE - En ce qui concerne l'état des discussions, car il s'agit bien de discussions, il n'y a pas de négociations à proprement parler, nous suivons cela attentivement. Naturellement, nous ne saurions préjuger des décisions prises par les entreprises. Mais cela pourrait être un domaine où, comme dans beaucoup d'autres domaines, une coopération franco-allemande serait de nature à être intéressante. Mais il n'y a pas de négociations officielles entre les entreprises. Alors il ne faut pas commenter quelque chose qui n'est pas officiel, mais cela pourrait être un projet intéressant s'il se concrétisait.

LE PRÉSIDENT - Je confirme tout à fait que la France partage le même sentiment : si ce projet se concrétise, ce serait certainement intéressant.

QUESTION - Monsieur le Président, vous avez parlé de l'intégration et de l'égalité des chances. Est-ce que vous pouvez préciser un peu ce que vous allez faire ?

LE PRÉSIDENT - Je n'ai pas très bien compris la question : ce qu'est l'égalité des chances, cela n'a pas besoin d'une grande précision. Nous souhaitons que chacun et notamment, tous les jeunes, tous les enfants, tous les Européens partent dans la vie avec le maximum de chances équivalentes. C'est tout l'objectif que nous a tracé Madame MERKEL quand elle a mis ce point à l'ordre du jour et c'est très exactement ce que nous souhaitons faire.

LA CHANCELIERE - Ecoutez, c'est une évidence. Si l'on regarde en Allemagne les jeunes d'origine turque, leur présence dans l'enseignement supérieur, dans les universités, on voit finalement que beaucoup n'ont pas de formation. On voit qu'il y a à faire. Et nous avons passé trop de temps à ne pas donner à ce thème l'importance qui lui revient et il faut que la situation change. Et dans nos deux pays, nous voulons échanger nos expériences. Ce n'est pas une affaire simple.

L'une des conditions à remplir et là, nous sommes d'accord entre nous, l'une des questions, c'est d'apprendre la langue, de connaître la langue du pays où l'on vit. Cela c'est un thème d'actualité en Allemagne. Lorsqu'un jeune d'origine étrangère va à l'école en Allemagne et ne comprend pas son professeur, son instituteur, la condition pour un apprentissage n'est vraiment pas remplie. Donc, il vaut mieux que l'on soit un petit peu plus exigeant au début du cursus scolaire, plutôt que de laisser traîner des choses et de constater en fin de formation que l'on est en prise avec des conséquences qui ne sont pas souhaitables.

Ce que je souhaite, c'est que les jeunes qui vivent chez nous et qui sont d'origine étrangère puissent participer pleinement aux possibilités de nos pays. C'est bien cela l'objectif et là, il y a encore beaucoup de pain sur la planche.

QUESTION - Madame la Chancelière, vous allez tous les deux visiter la Chine cette année, au mois de mai et au mois d'octobre probablement, et le Président de Taïwan vient de suspendre le comité de l'unification, ce qui provoque un petit peu de tension entre la Chine et Taïwan. Quelle est votre réaction ? Et vous allez également parler de problèmes internationaux. Quelle est votre position sur le problème nucléaire de l'Iran ?

LE PRÉSIDENT - Sur la Chine, vous connaissez parfaitement la position de la France et je laisserai à la Chancelière le soin de préciser celle de l'Allemagne. La France n'a pas changé d'avis. Elle a toujours clairement pris une position qui est la reconnaissance d'un pays, deux systèmes. Et nous n'avons pas changé d'avis.

En ce qui concerne l'Iran, nous avons une action cohérente entre les trois pays européens qui font le maximum pour essayer de comprendre la position de l'Iran, qui ne contestent naturellement pas le droit absolu de l'Iran à maîtriser et à développer l'électronucléaire, c'est-à-dire le nucléaire civil, mais qui ne peuvent pas accepter la moindre concession en ce qui concerne les règles de non prolifération. Et nous restons sur ce point, en espérant que la discussion doit se dérouler jusqu'à un accord convenable pour les deux parties.

LA CHANCELIERE - J'ai récemment téléphoné au Premier Ministre chinois et j'ai confirmé que la position de l'Allemagne n'avait pas changé. Nous continuons de poursuivre cette politique d'une seule Chine et nous sommes tout à fait derrière la résolution de l'Union européenne qui a rappelé clairement que nous devrions faire tout ce qui est en notre pouvoir pour que les choses se

déroulent de façon pacifique. Donc, aucun changement de notre position et le gouvernement chinois le sait très bien.

Merci beaucoup.